

AR PREFECTURE

016-211601687-20130920-20130901D-DE
Regu le 24/09/2013

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil treize

En exercice : 13

Le 20 septembre à 18 heures 30

Présents : 9

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 9

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2013

PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER

MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –

BOIVENT – MERCIER – SUTRE – TEILLET

ABSENTS : MME BOUDOIRE – MM. ALLEGRE –

CALVET – REMAUD

POUVOIRS : S.O.

M BOIVENT a été nommé secrétaire.

2013-09-01 D

OBJET : SDEG : Convention pour le versement d'un fond de concours

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors du vote du budget, il avait été décidé de faire un installer un candélabre supplémentaire auprès de l'abri bus au village de La Motte.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que s'agissant du financement il convient de passer une convention avec le SDEG pour le versement de fond de concours dont le montant s'élève à 868,96 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte le principe du fond de concours du SDEG et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention s'y afférent.

Fait à Jauldes, le 23 septembre 2013

Le Maire

Eric SAVIN

